



ADMINISTRATION MUNICIPALE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2021

DELIBERATION N° 078 - 12- 2021 - Direction Générale Adjointe de la Cohésion Sociale**Direction Politique de la Ville****DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE 2021 PROGRAMMATION EXCEPTIONNELLE***(La Commission Réussite Educative, Animation Globale, Culture a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents)***Le Maire certifie :**

➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le

22 DEC. 2021

➤ que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 26 Novembre 2021.

➤ que le nombre des membres en exercice étant de **39**,

Présents 29

Représentés 04

Excusés 0

Absents 6

Total des votes 33

Le Maire,

P. SELLY

L'An Deux Mille Vingt et Un, le samedi 4 décembre à 9 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni à la Salle de l'Echange de la Médiathèque de Antoine Louis Roussin, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Valentine SERRANO - Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE - Jean Louis VITAL - Odile DAMOUR - Jean François CATAN - Sylvie PAYET – Eric NIOBE - Monique MARIMOUTOU TACOUN - Patrice BOULEVART - Sarah SALAH – ALY —Fara ARMOUGOM - Patrice ELLAMA –Vincent TERGEMINA – Charles André SAINT PIERRE - Ruddy VOULAMA – Evelyne GLENAC - Angélique PEDRE – Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jack TAVEL – Noëlle CHANE FAN - Fabienne BORNEO – Philippe LE CONSTANT - Jean Luc JULIE – Valérie DIJOUX

ONT DONNE PROCURATION : Eric CARITCHY à Monique MARIMOUTOU TACOUN - Marie Sabine SAUTRON à Sarah SALAH – ALY - Christelle HOAREAU à Marie Michèle MARIAYE - Patrick DALLEAU à Valérie DIJOUX

ABSENT EXCUSE :

ABSENTS : Anrifadjati TOILIBOU - Daniel SANDANON - Alicia HAYANO – Sabrina RAMIN – Axel BOUCHER – Hans DIJOUX —

Secrétaire de séance

Angélique PEDRE

Le Président informe l'Assemblée que la Ville de Saint-Benoît est signataire depuis 2015 d'un accord-cadre pour le Contrat de Ville communément appelé « CDV » dont la visée principale est l'égalité entre les territoires. Ce contrat se traduit pour la Ville par la mise en œuvre d'une programmation annuelle basée sur les piliers suivants :

- Cohésion Sociale,
- Cadre de vie, renouvellement urbain,
- Développement de l'activité économique, emploi,
- Valeurs de la République et citoyenneté.

Le Conseil Municipal du 24 avril 2021 a validé la sollicitation de la Dotation Politique de la Ville, de façon exceptionnelle en fonctionnement, sur le cofinancement d'actions que porte la collectivité en direction des quartiers prioritaires.

L'Etat a validé sa participation au titre de la Dotation Politique de Ville pour un montant global de 302 697 euros qui s'inscrit en recette supplémentaire sur l'exercice 2021. Les actions retenues vous sont proposées en annexe de ce rapport.

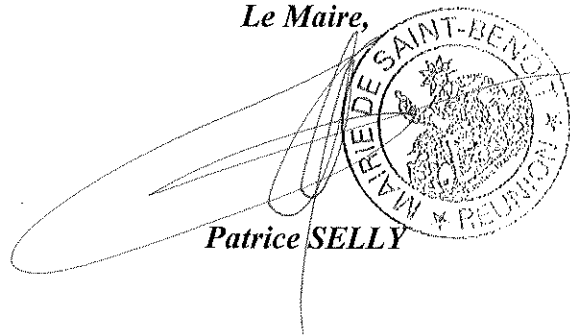
Le Président invite l'Assemblée à prendre connaissance des actions et de la répartition financière validées par l'Etat.

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Président.

Fait à Saint Benoît les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé.

Le Maire,



Patrice SELLY

The image shows a handwritten signature in black ink that overlaps a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT-BENOÎT' at the top and 'REUNION' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.